



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 7 MAI
1987, A 20H00.

Etait présent:

Madame France Blain, secrétaire-trésorière adjointe

Après une heure d'attente, madame France Blain,
secrétaire-trésorière adjointe constate qu'aucun membre
du Conseil n'est présent. On ne peut donc procéder à
l'ajournement, tel que prévu à l'article 155 du Code
municipal, puisque pour ce faire au moins deux membres
du Conseil doivent être présents.

La séance régulière est donc annulée.

Il est 21h00.

France Blain

France Blain
secrétaire-trésorière adjointe



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu